

Formation perfectionnement en Santé, Sécurité et Conditions de Travail

Durée : 3 jours / 21 heures

Objectifs :

- Maîtriser le cadre d'exercice de ses missions en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- Connaître la réglementation en santé, sécurité et conditions de travail
- Savoir prévenir et analyser les risques professionnels

Public :

- Élus titulaires ou suppléants du CSE ayant exercé un premier mandat au sein de l'instance
- Membres de la CSSCT dans une entreprise de moins de 300 salariés ayant exercé un premier mandat au sein de l'instance

Pré-requis :

- Cette formation nécessite d'avoir suivi une formation initiale en SSCT

Contenu :

- **Notions juridiques en droit du travail**
 - Responsabilité civile et pénale.
 - Définition des nouvelles notions : Ordre public, Champ de la négociation, Dispositions supplétives
 - Les sources du droit et d'informations du CSE.
- **L'accord d'entreprise fixant les modalités de mise en place de la ou des commissions santé, sécurité et conditions de travail**
 - Le nombre de membres, élus, président et invités
 - Les missions déléguées à la commission par le CSE et leurs modalités d'exercice
 - Le fonctionnement, notamment le nombre d'heures de délégation dont bénéficient les membres de la commission pour l'exercice de leurs missions
 - Les formations
 - Les moyens alloués
- **L'analyse du travail et des risques**
 - La notion de travail, Poste de travail, Fiche de tâche, Charge de travail, la pénibilité
 - L'accident du travail, La maladie professionnelle, L'accident de trajet
 - L'évaluation du risque : taux de fréquence et de gravité
 - La faute inexcusable de l'employeur et du salarié.
 - Les relations au travail : violence au travail, harcèlement moral, harcèlement sexuel, discriminations
 - La qualité de vie et des conditions de travail
 - Le droit d'alerte et droit de retrait.

- **Le CSE et la CSSCT acteurs de la prévention**
 - Les principes généraux de prévention
 - L'identification et la prévention des 25 principaux risques (dont les TMS et RPS)
 - Les EPI
 - La sécurité santé sur les lieux de travail et la grille de visite
 - Les entreprises intervenantes et le plan de prévention
 - Le document unique d'évaluation des risques
 - Les méthodes d'analyse des accidents (présentation)
- **L'élaboration d'un plan d'action**

Moyens pédagogiques :

Formation réalisée en présentiel ou à distance

Apports théoriques - Étude de cas et exercices pratiques - Conception et choix des outils pédagogiques et supports de formation en fonction des besoins du stagiaire et du secteur d'activité de l'Entreprise.

Formateur sélectionné par Forma + pour ses compétences pédagogiques et son expérience dans ce domaine d'expertise

Matériel de projection - Tableau

Suivi de la formation et évaluation :

Fiche d'évaluation de satisfaction remis à chaque stagiaire en fin de stage - Attestation de stage

Feuille de présence signée par 1/2 journée - Évaluation des acquis tout au long de la formation

Avant la formation, questionnaire de pré-évaluation si nécessaire afin de déterminer le niveau et les besoins du participant



Nous contacter
Chantal DUNOIS
0 986 370 301
commercial@forma-plus.pro

Forma+
57 Avenue de Bretagne
76100 ROUEN
<https://www.forma-plus.net>